



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Jean-Michel Villaumé,**  
**Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription de Haute-Saône**

*Paris, le mardi 26 mai 2015*

### **Rapport de la Commission sur l'Avenir des Trains d'Equilibre du Territoire**

Mardi 26 mai 2015, Monsieur Philippe Duron, Député du Calvados et Président de la Commission sur l'Avenir des Trains d'Equilibre du Territoire, a remis à Monsieur Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des transports, un rapport concernant l'avenir des Trains d'Equilibre du Territoire (TET).

Dans la foulée, Alain Vidalies s'est fendu d'un communiqué indiquant que les préconisations de ce rapport seront étudiées, et que les décisions seraient rendues dans le courant du mois de juin.

Dont acte. Ce rapport n'engage pas le Gouvernement en l'état. Cependant, Jean-Michel Villaumé, député de Haute-Saône, tient à rappeler que la ligne Paris-Troyes-Vesoul-Lure-Belfort doit absolument être maintenue, et ce avec le même niveau de service qu'actuellement, notamment sur le tronçon Troyes-Vesoul-Lure-Belfort. Au cours des années précédentes, la ligne a déjà connu plusieurs baisses de service, et nous avons dû nous opposer vigoureusement pour que l'Etat et la SNCF s'engagent à maintenir les 4 dessertes par jour sur la section. Nous l'avons obtenu en 2014, il y a un an !

---

**Contacts presse :**

Assemblée Nationale : *Simon Le Boulair* - 01 40 63 74 04 / 06 72 23 00 10  
Permanence : 03 84 62 40 20 / 03 84 49 38 21

---



Si le niveau de service de cette ligne venait à être abaissé, comment pourrait-on justifier que l'Etat se soit engagé, en 2014, à investir 127 millions d'euros afin de moderniser la ligne ? Monsieur Vidalies, alors ministre des relations avec le Parlement, m'avait reconfirmé ces engagements après une Question Orale Sans Débat du 21 janvier 2014 ! (voir [ici](#))

Comment expliquer le remplacement – programmé ! - en cours des trains ? Les conclusions sous-entendues de ce rapport laissent perplexe, car elles ne répondent pas à une question essentielle : qu'est-ce qui serait le plus coûteux, entre un abandon des investissements déjà budgétés couplé à un abaissement de service, ou le maintien de la ligne TET et de son niveau de service ?

Par ailleurs, s'il paraît évident que certaines régions peuvent consentir à des efforts, la chose semble impossible pour la Haute-Saône. En effet, il s'agit de l'un des seuls départements de France à n'être pas traversé par un axe autoroutier. Sa voirie n'est pas irréprochable. Comment, dès lors, peut-on envisager un quadrillage pérenne et régulier du département en autocar ?

Surtout, la ligne TET reliant Belfort à Paris est un argument de poids pour convaincre les investisseurs de s'installer en Haute-Saône, où ils ne seront jamais loin – grâce à cette ligne – de la capitale. Ce rôle de désenclavement est vital pour notre territoire, pour sa vitalité, son dynamisme.

Le besoin d'économie de la SNCF est donc compréhensible. J'appelle cependant le Gouvernement à ne pas oublier la vocation d'intérêt général, de service public qui est sa mission première. L'avenir des TET passe par une rationalisation, et non par des coupes budgétaires à tout prix.

---

**Contacts presse :**

Assemblée Nationale : *Simon Le Boulair* - 01 40 63 74 04 / 06 72 23 00 10  
Permanence : 03 84 62 40 20 / 03 84 49 38 21

---